

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement  
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة و المعادن و الماء و البيئة  
قطاع الطاقة و المعادن

Direction de l'Observation et de la Programmation

مديرية الرصد والبرمجة

## **NOTE DE VEILLE DES SECTEURS ENERGETIQUE ET MINIER (Informations du 11 Mars 2010)**



**PETROLE**

### Pétrole: l'OPEP relève légèrement sa prévision de demande pour 2010

(src :OPEC)

**L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a légèrement revu à la hausse sa prévision de demande mondiale du pétrole pour 2010, de 1,1% soit 0,9 million de barils/jour, lit-on dans le rapport mensuel du cartel publié mercredi.**

"La demande mondiale d'or noir dépend de l'état de l'économie mondiale et est stimulée par la politique d'Etat", stipule le document.

"Les plans de relance économique des gouvernements ont déjà fortement contribué à la reprise de nombreux secteurs, notamment l'énergie. Toutefois la durée de ces mesures reste en question", ajoute l'OPEP.

L'OPEP, qui produit environ un tiers du brut mondial, regroupe 12 pays - l'Algérie, l'Angola, l'Equateur, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigéria, le Qatar, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Venezuela.

En février, le cartel tablait sur une hausse de 0,96% de la demande en 2010.

## GAZ NATUREL

### Nabucco - South Stream: Eni propose de fusionner les gazoducs

(src : RIA Novosti)

**Le directeur général du groupe italien Eni Paolo Scaroni a proposé mercredi, lors d'une conférence énergétique aux Etats-Unis, de fusionner une partie du tracé des gazoducs concurrents Nabucco et South Stream, rapporte le site internet d'Eni.**

"Si tous les partenaires décident de fusionner une partie du tracé des deux gazoducs, nous pourrions réduire le montant des investissements, le coût des travaux et augmenter les recettes. Les pipelines relieront les plus grands consommateurs de gaz européens et les grands fournisseurs", a indiqué M.Scaroni.

La semaine dernière, le commissaire européen à l'Énergie Günther Oettinger a déclaré que la Commission européenne ne considérait pas les gazoducs South Stream et Nabucco comme des concurrents, et qualifiait de "formidables" les deux projets.

Le gazoduc South Stream, développé par le russe Gazprom, l'italien Eni et le français EDF, reliera la ville russe de Novorossiisk à la ville bulgare de Varna sous la mer Noire, avant de se diviser en deux ramifications qui traverseront les Balkans pour aboutir en Italie et en Autriche. Sa capacité est estimée à 63 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an.

Le projet Nabucco (plus long et plus onéreux) servira à acheminer le gaz naturel de la mer Caspienne vers l'Europe en contournant la Russie. D'une capacité de 31 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an, le pipeline passera par l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Turquie, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et l'Autriche.

## SOLAIRE

### Plan Solaire Marocain : 1er appel d'offres en automne

(src : MEDDEEM)

**Jean-Louis Borloo, le ministre en charge de l'Écologie et de l'Énergie a présenté hier matin le Plan Solaire Marocain en présence de son homologue Amina Ben Khadra et de nombreuses entreprises françaises.**

Le Plan Solaire Marocain constitue une initiative majeure pour favoriser le développement des énergies renouvelables. Il prévoit la construction d'une capacité de production électrique utilisant l'énergie solaire de 2 GW entre 2015 et 2019. Sa mise en place interviendra très rapidement puisqu'un premier appel d'offres sera lancé dès cet automne pour construire et exploiter plusieurs centrales d'une capacité de 500 MW à Ouarzazate.

« *La démarche ambitieuse du Maroc témoigne de son engagement dans le développement des énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique* » a déclaré Jean-Louis Borloo.

Les objectifs du Plan Solaire Marocain entrent en cohérence avec ceux du Plan Solaire Méditerranéen (PSM), volet particulièrement important de l'Union pour la Méditerranée, qui vise à développer des projets de centrales électriques utilisant des sources d'énergies renouvelables sur les rives Sud et Est de la Méditerranée pour une production additionnelle totale de 20 GW d'ici 2020.

La France et le Maroc ont convenu de mettre en place un partenariat institutionnel, technique et financier afin d'assurer le succès du Plan Solaire Marocain.



## L'Etat lance une réflexion sur la stratégie minière de la France

(SRC : LESECHOS)

Dans un contexte de risque d'approvisionnement sur certaines ressources comme les terres rares, une réflexion a été lancée au plus haut niveau de l'Etat. Elle vise avant tout à préserver les gisements. Certains se demandent si elle ne serait pas l'occasion de créer un pôle minier français autour d'Eramet et Areva.

### Les exploitations minières françaises dans le monde



Après avoir cédé du terrain au profit d'intérêts étrangers, la France veut se doter d'une réelle stratégie dans les mines. Dans un contexte de risque d'approvisionnement sur certaines ressources, une réflexion a été lancée au plus haut niveau de l'Etat. Si elle est essentiellement d'ordre géostratégique, elle pourrait aussi remettre en selle le scénario de création d'un pôle minier français autour des groupes Eramet et Areva.

« Rien n'est décidé, mais l'Etat est en train de prendre conscience du caractère stratégique des ressources minérales, selon une source proche du dossier. La question est de savoir comment réinvestir une filière industrielle qui a été abandonnée. »

La conjonction de plusieurs évolutions est à l'origine de cette réflexion. La première concerne les terres rares, ces 17 éléments non ferreux qui possèdent des propriétés irremplaçables. On les retrouve dans des produits aussi divers que les pots catalytiques ou les filtres à particules dans l'automobile, mais aussi dans des applications de haute technologie, comme les écrans plats, ou de défense. Seul problème : la Chine joue un rôle prépondérant sur ce marché en livrant 95.000 tonnes par an, soit plus de 95 % de la production mondiale. Or la Chine freine ses exportations, menaçant les pays acheteurs.

Face à un danger de pénurie, l'Elysée a demandé au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) de piloter un groupe de travail, auquel participent plusieurs groupes français, dont Areva et Eramet, qui étudie un projet de gisement au Gabon. Objectif : établir l'état des réserves dans le monde et voir dans quelle mesure la France peut prendre part aux grandes manœuvres qui s'annoncent.

Le deuxième sujet concerne les ressources minières sous-marines. Dans le cadre du Grenelle de la mer organisé par le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, les pouvoirs publics ont pris conscience du potentiel des eaux territoriales françaises, qui sont les deuxièmes au monde. Avec le renchérissement des matières premières, les géants miniers australiens ou chinois font des demandes de permis d'exploitation offshore auprès de la France. C'est notamment le cas au large de Wallis et Futuna.

Plutôt que de les céder à des étrangers, l'Etat se demande s'il n'y a pas lieu de faire travailler des entreprises françaises. Mais elles n'ont pas forcément les compétences. Sous l'égide de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), Technip, Eramet et Areva vont apporter leur contribution à des études sur les ressources minérales marines. Elles portent sur des métaux comme le cuivre, le zinc, le plomb, mais aussi le manganèse ou le nickel, et pourraient aboutir, à moyen ou long terme, à des projets pilotes. « *La réflexion porte sur la biodiversité et sur la préemption des ressources* », indique une source.

### **Le capital d'Eramet en question**

Cette réflexion stratégique intervient alors que l'avenir du capital d'Eramet reste incertain. Areva négocie la cession de sa participation de 25 % dans le groupe minier avec le Fonds stratégique d'investissement (FSI). Malgré des mois de discussions, les deux parties n'arrivent pas à s'entendre sur la valorisation. Du coup, certains se demandent s'il ne serait pas judicieux de tout remettre à plat. Voire de créer un pôle minier français en y plaçant les activités d'Areva dans l'uranium, où il est devenu l'an dernier leader mondial, et celles d'Eramet, actif essentiellement dans le nickel et le manganèse. Mais ce projet, évoqué depuis des années, pourrait être mort-né, car l'Etat aurait récemment fait pression sur le FSI et Areva pour que les négociations aboutissent.

Une autre complication continue cependant de peser sur leurs discussions : Romain Zaleski, qui détient 13 % d'Eramet, a assigné en justice la famille Duval, actionnaire à 36 %, l'accusant d'avoir gonflé la valeur de ses actifs au moment du rapprochement de leur société d'alliages, Aubert & Duval, avec Eramet, en juillet 1999. Une audience est prévue lundi prochain.

Le virus de la croissance verte s'est emparé des régions françaises ! Elles se livrent même parfois une véritable compétition pour attirer les investissements et les éco entrepreneurs. Pour des territoires secoués par la crise, le business vert est perçu comme une source de dynamisme, d'emplois et de retombées économiques et financières via notamment la fiscalité.



### Bataille pour les emplois verts

Les éco-activités recouvrent de multiples facettes qui intéressent les collectivités : investissements industriels, installations de centrales solaires ou de parcs éoliens, clusters et pôles d'excellence, implantation de sièges sociaux, de laboratoires de recherche... Dans un contexte morose, la bataille fait rage pour attirer les projets. L'usine de fabrication de panneaux solaires à couches minces de First Solar et EDF Energies Nouvelles en est une illustration marquante. Une trentaine de sites d'implantation avaient été envisagés, les régions se livrant une concurrence effrénée à coup de subventions pour une usine qui pourrait créer jusqu'à 400 emplois.

L'Aquitaine a finalement remporté le morceau. L'usine sera située sur l'écoparc de Blanquefort, près de Bordeaux, une implantation symbolique pour ce bassin industriel qui met le cap sur les éco-industries sous le pilotage des collectivités.

L'Aquitaine se place comme la première région française créatrice d'emplois verts, d'après les travaux réalisés par le cabinet Trendeo. A elle seule, elle a concentré plus de 20% des créations au niveau national en 2009, soit plus de 1300 nouveaux postes. La région Rhône-Alpes est également très dynamique avec 16% des créations d'emplois, soit 950 postes. La Lorraine, la région PACA, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées tirent aussi leur épingle du jeu.

### **Entre politique publique et réalité des territoires**

Dans le cadre de leurs prérogatives d'aménagement du territoire, les régions lancent de nombreux appels à projets, subventionnent et impulsent des initiatives.

Leurs leviers sont nombreux et touchent de multiples secteurs : aide à la rénovation énergétique des bâtiments et à la construction de bâtiments basse consommation, installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics, mise en place d'écoparcs et d'éco-campus, soutien à la recherche, accompagnement des PME-PMI locales, politique de transports publics propres, etc.

Mais la croissance des éco-activités est également très dépendante de la réalité des territoires et de leurs ressources : soleil, vent, mer, agriculture, forêt, etc.

### **Picardie, première dans l'éolien**

La Picardie est ainsi la première région de France, pour la puissance éolienne installée sur son territoire. Elle concentre près de 15% de la puissance métropolitaine raccordée au réseau, avec 673 MW. La Lorraine, la Bretagne, la région Centre et la Champagne-Ardenne arrivent ensuite avec environ 10% de la puissance française chacune, soit entre 400 et 500 MW. Ces cinq régions situées dans le nord de la France, accueillent donc 55% de l'énergie éolienne de la métropole, évaluée à 4538 MW au 31 décembre 2009 par le Ministère de l'Environnement. A contrario, l'Alsace, le Limousin, l'Île-de-France et l'Aquitaine accueillent très peu de moulins à vent.

### **PACA et Languedoc-Roussillon, reines du solaire**

Dans le sud de la France, le soleil booste évidemment le solaire. La région PACA et le Languedoc-Roussillon ont installé respectivement près de 36 et 37 MW d'énergie solaire au 31 décembre 2009, soit environ 18% chacune de la puissance métropolitaine raccordée au réseau, évaluée à 201 MW. Le Pays de la Loire et la région Rhône-Alpes suivent ensuite avec 27 et 20 MW. Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et Bretagne collent à ces quatre pionnières.

### **D'autres cartes à jouer**

En Champagne Ardenne, ce sont les biocarburants qui sont en pointe alors que la Bretagne - avec aussi PACA - prend le virage de l'énergie marine. La Haute et Basse Normandie, comme la Bretagne regardent vers les éoliennes offshores, l'Île-de-France sur la ville du futur, l'axe Paris-Le Havre sur la mobilité électrique.

Voici une sélection de quelques initiatives, projets industriels ou infrastructures, dans cinq régions parmi les plus dynamiques en termes de croissance verte : Aquitaine, Rhône-Alpes, PACA, Poitou-Charentes et Lorraine.

### **Aquitaine :**

- Première région créatrice d'emplois verts, selon une récente étude du cabinet Trendeo.

- Usine de First Solar et EDF EN sur l'éco-parc de Blanquefort (Gironde). Une capacité de production annuelle de 100 MW doit être atteinte en 2012.
- Usine de panneaux solaires d'une capacité de 26 MW de Fonroche Pefaversa, entrée en service fin 2009 à Roquefort (Lot-et-Garonne). Le projet industriel a reçu une aide du Conseil général du Lot-et-Garonne.
- Usine de panneaux solaires de Solarezo à Pontonx-sur-l'Adoyr (Landes).
- Astrium (EADS) et Vergnet vont développer une usine de pales d'éoliennes, située sur l'éco-parc de Blanquefort (Gironde).
- Projet d'une centrale solaire au sol de 76 MW, mené par EDF Energies Nouvelles, au Gabardan (Landes).
- Une méga-centrale solaire en toiture de 12 MW, sur le parking du Parc des expositions de Bordeaux-Lac (Gironde), construite par EDF EN.
- Parmi d'autres acteurs présents sur le territoire : Exosun, Fermentalg, Sunnco, Soprema...

#### **Rhône-Alpes :**

- Région en pointe sur l'énergie solaire (Ines, CEA Leti, présence d'industriels, d'instituts de recherche et pôles de compétitivité...).
- 25 millions d'euros d'aides distribués par la région dans la R&D sur l'énergie solaire.
- 10 millions d'euros distribués au secteur privé (Alcatel Vacuum Technology, Solsia), pour l'énergie solaire.
- Projet Ines 2, et volonté de développer un « Solar Innovation Campus ».
- Grenoble en pointe dans le domaine environnemental. La ville a remporté de nombreux prix : grand prix national EcoQuartier, Rubans du développement durable en 2009, première place au championnat de la ligue EnR France.

#### **\*PACA :**

- Région en pointe dans le solaire.
- Projet de centrale solaire au sol de 96 MW, développé par Voltalia, près de Marseille (Bouches-du-Rhône).
- Une centrale solaire au sol de 33 MW, confirmée par GDF Suez à Curbans (Alpes-de-Haute-Provence).
- Projet de centrale solaire au sol entre 24 et 36 MW, mené par Electrabel France, filiale de GDF Suez, à Revest-les-Eaux (Var).
- Centrale solaire au sol de 23,7 MW, développée par Solairedirect, aux Mées (Alpes de Haute-Provence).
- Usine de panneaux solaires photovoltaïques à Peyrius (Alpes-de-Haute-Provence), de Solairedirect. Une unité de production annuelle de 36 MW sera construite avec l'aide de la région. Mise en service en 2011.
- Un projet de centrale photovoltaïque de 10 MW sur la décharge de la ville de Marseille et un projet de 12 MW sur les toits du port de Marseille, deux projets menés notamment par EDF EN et NUR Energie (port).

## Poitou-Charentes :

- Usine de production de panneaux solaires photovoltaïques à Châtellerault (Vienne), de Solairedirect. Une unité de production annuelle de 36 MW sera construite avec l'aide de la région. Exploitation à partir du premier trimestre 2011.
- Usine de batteries de Saft, à Nersac (Charente), en partenariat avec l'américain Johnson Controls. Un objectif de production de 10 000 batteries lithium-ion par an a été fixé.
- Plan énergie solaire, avec notamment 200 millions d'euros d'investissement débloqués par la Banque européenne d'investissement.

## Lorraine :

- Deuxième région pour la puissance éolienne raccordée au réseau
- Projet de centrale solaire au sol de 143 MW développé par EDF Energies Nouvelles, à Toul (Meurthe-et-Moselle).
- Projet de centrale au sol de 35 MW, mené par M3P Solar et Q-Cells, à Luneville (Meurthe-et-Moselle).
- Production de la Smart électrique (la ForTwo) dans l'usine Daimler de Hambach (Moselle). Une petite production sera d'abord engagée à partir de 2012. Le site de Daimler bénéficiera de l'aide des pouvoirs publics français.

## Les pôles de compétitivité « verts » boostent les régions françaises

(src : Greenunivers)

**Sur les 71 pôles de compétitivité que compte la France depuis 2005, un sur quatre est actif dans les cleantech via des domaines aussi variés que les énergies propres, l'efficacité énergétique, l'écoconstruction, les écotechnologies, la mobilité durable, la chimie verte ou encore la ville durable. En attendant la labélisation de pôles de compétitivité "Eco-technologies", prévue par le gouvernement en décembre dernier mais repoussée au premier semestre 2010, voici un tour d'horizon des clusters verts à la française recensés par GreenUnivers, pour notre second volet spécial élections régionales.**

### **5 pôles à vocation mondiale sur 17 identifiés**

Les régions ont pris le virage du green business et se livrent parfois une véritable compétition pour attirer les investissements. Les pôles de compétitivité représentent un instrument de plus pour renforcer leur attractivité. Au delà de leur spécialisation technologique, ils jouent un rôle clé en matière d'innovation, de développement de projets collaboratifs, de partenariats public-privé et de financement.

Près d'un pôle de compétitivité sur quatre surfe sur la vague verte au niveau national, soit 17 pôles de compétitivité, selon notre enquête (voir liste ci-dessous). Parmi eux, cinq pôles à vocation mondiale : Axelera, Industrie & Agro-ressources, Mov'eo, Mer Bretagne et Mer PACA.

## **292 millions d'euros d'aides du FUI sur 2006-2008**

Ces 17 pôles concentrent plus de 20% des entreprises membres de l'ensemble des pôles, soit plus de 1668 établissements, d'après les données 2008 du Tableau de bord des pôles de compétitivité, édition 2009. Leurs projets de R&D labellisés représentent 28% de l'ensemble des projets enregistrés en 2008, soit 535 sur 1900.

Ils ont reçu environ 292 millions d'euros d'aide de la part du Fonds unique interministériel (FUI) et des collectivités locales, sur la période 2006-2008. Cela représente près de 24% du 1,23 milliard distribué sur cette période.

A eux trois, les pôles Tenerrdis (énergies renouvelables - nouvelles énergies), Mov'eo (mobilité durable) et Axelera (chimie - environnement) ont capté la majorité des fonds.

### **Une spécialisation territoriale très marquée**

La répartition de ces pôles sur le territoire national est plutôt équilibré. Pour autant, parmi les régions les plus dynamiques dans le green business, identifiées lors de notre premier volet spécial régionales, on retrouve les régions Rhône-Alpes et PACA, avec des pôles très actifs, ainsi que l'Ile-de-France.

Le pourtour méditerranéen est très présent sur les énergies et les technologies propres - Corse, PACA et Languedoc Roussillon - avec Capenergie, Trimatec et Derbi.

La région Rhône-Alpes accueille pour sa part le pôle à vocation mondiale Axelera, sur la chimie verte. La région est également bien positionnée sur les énergies renouvelables avec Tenerrdis. L'Ile-de-France héberge le pôle ville durable Advancity, qui s'est ouvert aux éco-technologies urbaines, et accueille de nombreux établissements rattachés aux pôles énergies Tenerrdis et Derbi.

Les bassins économiques spécialisés sur les transports durables se situent dans le nord avec l'Ile-de-France, la Haute et Basse-Normandie, le Poitou-Charentes, et à l'est avec l'Alsace et la Franche-Comté. Sur les agro-ressources, la chimie verte et les bio-énergies, la région Alsace, la Lorraine, la Picardie, la Champagne-Ardenne au nord, et l'Aquitaine au sud, sont très actives.

### **Sinalgue et Cortecs : deux projets verts**

Les résultats du neuvième appel à projets du FUI dans le cadre des pôles de compétitivité, annoncés en début de semaine, vont permettre de développer de nouveaux projets dans les technologies propres. Sur 75 projets retenus, près d'un tiers sont liés directement ou indirectement à un ou plusieurs des 17 pôles verts.

C'est le cas du projet Salinalgue portant sur la culture des microalgues. Labellisé par les pôles Trimatec, Mer PACA, Derbi et Capenergie, il doit déboucher sur un démonstrateur, puis la commercialisation de bioénergies et de produits biosourcés.

Plus atypique, le projet Cortecs se penche sur l'efficacité énergétique des salles chirurgicales. Des économies d'énergie de 35% pourraient être réalisées sur les équipements d'un bloc opératoire, tout en intégrant le confort du corps médical et celui du patient. Le projet est labellisé par S2E2 et Microtechniques, et doit déboucher sur un démonstrateur.

### **Pôles à vocation mondiale**

- [Axelera](#), spécialité *Chimie et environnement*, Rhône-Alpes

- [Industries Agro-Ressources](#), spécialité *Bioénergie, agromatériaux, biomolécules, ingrédients végétaux*, Picardie et Champagne-Ardenne
- [Mov'eo](#), spécialité *Automobile et transports collectifs*, Ile-de-France, Basse-Normandie et Haute -Normandie
- [Mer Bretagne](#), spécialité *Ressources et énergies marines, biotechnologies marines*, Bretagne
- [Mer PACA](#), spécialité *Ressources et énergies marines, biotechnologies marines*, PACA

#### Pôles de compétitivité

- [Tenerrdis](#), spécialité *Energies renouvelables et nouvelles énergies*, Rhône-Alpes
- [Derbi](#), *Développement des Energies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie*, Languedoc-Roussillon, (Ile-de-France)
- [Capenergie](#), spécialité *Energie non génératrices de gaz à effet de serre*, PACA, (Corse, Guadeloupe, Reunion)
- [S2E2](#), *Science et Systèmes de l'Energie Electrique*, Centre et Limousin
- [Advancity](#), spécialité *Ville durable et ecotechnologies urbaines*, Ile-de-France
- [Véhicule du Futur](#), spécialité *Véhicule urbain et organisation de la mobilité*, Alsace et France-Comté.
- [Mobilité et Transports Avancés](#), spécialité *Véhicule hybride et électrique, biocarburant*, Poitou-Charentes, (Ile-de-France)
- [Trimatec](#), spécialité *Applications industrielles des éco-technologies*, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et PACA
- [Fibres Grand'Est](#), spécialité *Bois, fibres, éco-matériaux*, Alsace, France-Comté, (Rhône-Alpes)
- [Xylofutur](#), spécialité *Produits et matériaux des forêts cultivés*, Aquitaine
- [Maud](#), *Matériaux et Applications pour Utilisation Durable*, Nord Pas-de-Calais
- [Génie Civil Ecoconstruction](#), spécialité *Construction durable*, Pays-de-la-Loire

## NUCLEAIRE

### L'Italie amorce un virage vers l'énergie nucléaire

(src : GE Hitachi)

**GE Hitachi Nuclear Energy (GEH) a annoncé mardi la signature d'un accord avec la Fondation EnergyLab afin d'aider l'Italie à produire de l'énergie nucléaire et à satisfaire les objectifs nationaux concernant la sécurité et la propreté énergétique.**

Afin de réduire la part d'énergie importée, le gouvernement italien a levé en 2008 l'interdiction de produire de l'énergie nucléaire dans le pays et a annoncé le projet de construire entre huit et dix nouvelles centrales nucléaires.

En Italie, près de 10 % de l'électricité est d'origine nucléaire mais, selon l'Association nucléaire mondiale, la totalité est importée. **Le gouvernement italien s'est fixé pour objectif de produire 25% de l'électricité nationale à partir de l'énergie nucléaire, d'ici 2030.**

Les gouvernements des États-Unis et de l'Italie ont signé un accord bilatéral de coopération civile relatif à l'énergie nucléaire, en septembre 2009, permettant à GEH et à d'autres sociétés nord-américaines de fournir l'Italie en réacteurs nucléaires et services associés.

Organisme à but non-lucratif basé à Milan, EnergyLab (Fondazione EnergyLab) coopère avec les principaux fournisseurs d'énergie italiens, des universités et des collectivités locales afin de répondre aux défis énergétiques et environnementaux du pays. GEH travaillera en collaboration avec EnergyLab pour envisager la possibilité d'équiper les nouvelles centrales nucléaires de réacteurs GEH, modèles ABWR et ESBWR.

*« Pour mener à bien la mission d'EnergyLab, nous envisageons de fournir autant que possible des informations sur les technologies nucléaires les plus abouties », déclare Silvio Bosetti, Directeur général de la Fondation EnergyLab. « Nous pensons qu'une collaboration avec GEH sera bénéfique à cette mission. En effet, elle permettra d'élargir l'accès de notre pays à des technologies nucléaires reconnues et de débiter un nouveau programme d'énergie nucléaire. »*

EnergyLab a été fondée en 2007 par le gouvernement de la région de Lombardie, la Fondation AEM, la Fondation Edison (créée par les fournisseurs d'énergie A2A et Edison) avec la participation de la municipalité de Milan, de l'Université de Milan, de l'Université de Milan-Bicocca, de l'Université catholique, de l'école polytechnique de Milan, de l'Université Bocconi et du centre de recherche ERSE.

## **Areva construira une installation de production d'isotopes**

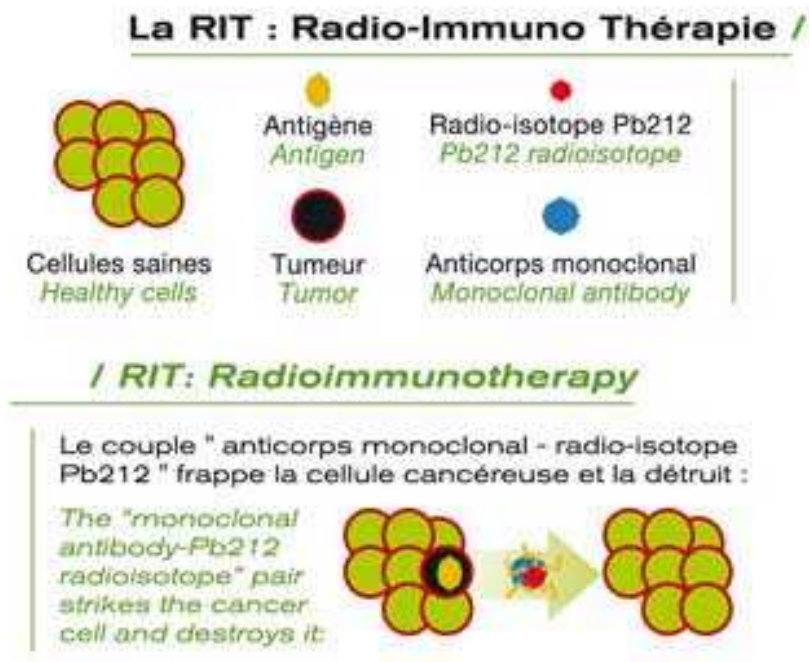
(src : Areva)

**Areva Med LLC, filiale d'Areva a annoncé aujourd'hui la construction d'une unité de production de Plomb-212\* de qualité médicale située sur son site de Bessines dans le Limousin. Cet isotope rare est utilisé dans les traitements anticancéreux.**

*« Ce projet illustre la capacité d'innovation d'Areva qui se réjouit de contribuer, à partir de son métier de base, à la recherche de solutions médicales innovantes » a déclaré Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire d'Areva.*

En médecine nucléaire, le développement des nouveaux traitements est lié à la disponibilité des isotopes. Avec cette installation, qui sera mise en service en 2013, le rare Plomb-212 deviendra plus disponible et permettra la création de nouveaux traitements contre les formes les plus agressives du cancer.

Le Plomb-212 présente des avantages en matière de traitements anticancéreux par alpha-immunothérapie.



Areva a développé des procédés innovants d'extraction d'isotopes rares provenant de ses opérations industrielles et en 2009, et le groupe a été distingué par la Clinton Global Initiative pour ses efforts dans le développement de méthodes innovantes pour la production de plomb-212.

*\*Le plomb 212, élément radioactif faiblement disponible, fait l'objet de recherches prometteuses pour le traitement de certains cancers contre lesquels l'arsenal thérapeutique est aujourd'hui limité.*

## ENVIRONNEMENT

### Climat : l'ONU veut désamorcer les critiques contre le GIEC

(SRC :LESECHOS)

**Pour calmer la polémique sur le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) déclenchée après la révélation d'une erreur grossière sur les prévisions de la fonte des glaciers de l'Himalaya, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a annoncé un « audit » des procédures du GIEC.**

Il sera confié au Conseil interacadémique (InterAcademy Council) une organisation scientifique internationale basée aux Pays-Bas. Le conseil de cet organisme est constitué par les présidents de quinze Académies des sciences, dont des représentants des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, du Brésil, de Chine, de France, d'Allemagne, d'Inde et du Japon.

Ban Ki Moon, qui rencontrait le président du GIEC, Rajendra Pachauri, lauréat au nom du GIEC du prix Nobel de la paix en 2007, a toutefois affirmé : « *Que ce soit bien clair : la menace posée par le changement climatique est réelle, rien de ce qui a été affirmé ou révélé dans les médias récemment ne modifie le consensus scientifique de fond sur le changement climatique.* » Tout en reconnaissance l'existence d'un petit nombre d'erreurs dans le rapport de 2007, il a ajouté qu'il fallait « *assurer une totale transparence, exactitude et objectivité* ».

Coprésident de l'InterAcademy Council, Robbert Dijkgraaf, professeur de mathématiques à l'université d'Amsterdam, a précisé qu'il avait des garanties de pouvoir mener l'étude en toute indépendance, sans lien hiérarchique avec l'ONU, même si l'institution la finance.